



Les droits et obligations des enseignants

Les droits des enseignants:

- Droits personnels:
 - Droit au respect
 - Droit à l'égalité
 - Liberté d'opinion et d'expression
 - Liberté de conscience et de religion
- Droits professionnels:
 - Droit à la carrière (recrutement, stage, formation)
 - Liberté pédagogique
 - Droits pécuniaires (salaire)
- Droits de recours:
 - Droit à la protection juridique
 - Droit à la défense
 - Droit aux juges et à la médiation
- Droits sociaux:
 - Droits syndicaux
 - Droit de grève
 - Droit de retrait

Les obligations des enseignants:

- Moralité et neutralité
 - Obligation d'une tenue correcte
 - Correction des propos et des agissements
 - Neutralité politique et philosophique
 - Neutralité commerciale (pas de pub, ni démarchage)
- Obligation de servir
- Obligation d'obéissance
- Obligation de signalement

La surveillance des élèves:

- Accueil et sortie des élèves
- Absences des élèves
- Déplacements des élèves
- Sécurité des locaux

On distinguera la surveillance ordinaire (pour des activités banales) et la surveillance renforcée (pour les enfants fragiles, jeunes, en EPS) où l'enseignant doit être capable d'intervenir immédiatement.